



## PEDIBUS GATINUS

Club des randonneurs pédestres de Parthenay

1 lieu dit le Coût

79200 La Peyratte

<http://pedibusgatinus79.jimdo.com>

<http://deux-sevres.jimdo.com> (CDRP79)

### Compte rendu du CA du 19 Février 2015

présents : Gabriel, Janine, Jo, Christian, Ginette, Maryvonne C, Michele G, Michèle S, Geneviève, Joel

excusés : Monique, Colette, Marie Laure

début 20 H30

CR de l'information : immatriculation tourisme ( Christian, Maryvonne, Michèle S ) : le cahier des charges pour l'extension de l'Immatriculation Tourisme à notre club a été développé : plus de papiers à remplir, plus de trésorerie en réserve, le prix des voyages de une semaine augmenté de 7 à 10 euros par adhérent et par voyage .

L'adhérent doit payer son voyage, sans passer par l'intermédiaire du club.

Les avantages : sauvegarde financière du club en cas d'accident, le pépin peut atteindre le désastre Les 3 participants à l'information sont convaincus de la nécessité de cette démarche. Les membres du CA ont pris note .Le débat n'est pas à l'ordre du jour.

CR très succinct de l'AG départementale statutaire , le 7 Février à Secondigny : un membre du comité national a présenté aux présidents de club la nécessité d'une augmentation de la cotisation au national de 5 euros . Le département a voté très massivement NON . Il faudra s'attendre , tout de même à une augmentation....

L'impression sur papier des circuits des randonnées pour les adhérents non internautes ne se fera plus pour des raisons écologiques et économiques .

La proposition de faire systématiquement dans la randonnée de l'après-midi une randonnée plus courte a été déboutée : il manque des personnes encadrantes .

Par contre, va se mettre en place une randonnée douce , sur semaine, pilotée , par Christian qui sera aidé par d'autres adhérents volontaires.

Le paiement systématique du transport, lors du covoiturage permettant l'acheminement des randonneurs sur le lieu des randonnées bi mensuelles a été évoqué, Cela fera partie de l'étude du règlement intérieur.

Idem pour la présence ou non , ( ou à quelle conditions ) des chiens.

Le travail sur l'élaboration des nouveaux statuts du club ( dépoussiérage, mise à jour de certaines pratiques de convocation, clarification de certaines situations ) a été finalisé .

Ces statuts seront soumis à l'Assemblée Générale pour approbation lors de la réunion de Septembre.

Fin de la séance à 22 h 30